

Termes de Référence

Recrutement d'un Partenaire de Mise en Œuvre (Organisation de la Société Civile et/ou Organisation Non Gouvernementale) pour la mise en œuvre d'activités à portée communautaire dans les villes de Kaya, Kongoussi, Dori et Tougouri

I : Contexte et justification

Le programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat), dans le contexte de la crise sécuritaire et humanitaire que traverse le Burkina Faso depuis maintenant cinq (5) ans, avec l'accompagnement de l'Union Européenne a entrepris la mise en œuvre d'un projet de « **renforcement de la résilience des collectivités territoriales face aux déplacements massifs de populations et à la pandémie du Covid-19** » dans les régions du Centre Nord (Kaya, Kongoussi et Tougouri et du Sahel (Dori).

En coordination avec le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Ville (MUHV), il s'agira à travers l'implémentation du projet :

- (i) d'accroître les capacités institutionnelles et opérationnelles des communes impactées par l'afflux de populations afin de mieux répondre aux défis engendrés par ces arrivées massives et inattendues de populations ;
- (ii) d'accroître les offres de services sociaux de base (école, santé, eau potable et assainissement) et l'offre de logements convenables au profit de communautés vulnérables (PDIs et autochtones) face à la forte pression induite par l'augmentation démographique sans précédent ;
- (iii) de contribuer au renforcement de la résilience socioéconomique et sanitaire des communautés vulnérables déplacées internes et autochtones, notamment des femmes et jeunes filles à travers des activités génératrices de revenus ;
- (iv) de renforcer la cohésion sociale, le vivre ensemble, la mitigation de la stigmatisation communautaire et in fine la consolidation de la paix, enfin ;
- (v) réduire l'impact environnemental de la crise humanitaire.

Centrée sur une approche de planification participative mettant les populations bénéficiaires et les services administratifs locaux et régionaux au cœur de sa stratégie d'implémentation, la mise en œuvre du projet dans les villes de Kaya, Kongoussi, Tougouri et Dori assurée par ONU-Habitat est articulée autour de Cellules Municipales de Résilience Urbaine (CMRU) à l'échelle de chacune des villes ci-dessus mentionnées avec l'appui de certaines structures associatives locales (OSC ou ONG locales).

La mise en œuvre de certaines activités en rapport avec le renforcement de la résilience socioéconomique et sanitaire des populations vulnérables (PDIs comme autochtones) et la réduction de l'impact environnemental de la crise sécuritaire et humanitaire sera assurée par des structures associatives de la région du Centre Nord et/ou du Sahel avec une expérience avérée dans la conduite d'activités s'inscrivant dans un contexte d'urgence humanitaire.

Les présents termes de référence ont été élaborés afin de décliner les objectifs, les résultats attendus et contours de la mission qui sera assignée à une structure associative locale (OSC ou ONG locale) dans les villes de Kaya, Dori, Kongoussi et Tougouri.

II : Objectif général de la mission

Assurer l'implémentation des activités de renforcement de la résilience socioéconomique et sanitaire des populations déplacées internes et communautés autochtones et de réduction de l'impact environnemental de la crise sécuritaire et humanitaire en lien avec les Cellules Municipales de Résilience urbaine (CMRUs) de chaque ville du projet.

III : Objectif spécifiques de la mission

- Accroître les capacités entrepreneuriales des femmes et des jeunes filles vulnérables issues des populations déplacées internes que des communautés autochtones afin qu'elles puissent développer et mettre en place des activités génératrices de revenus ;
- Contribuer à une atténuation des risques liés aux violences basées sur le genre au sein des communautés PDIs et des communautés autochtones ;
- Accompagner les femmes et les jeunes filles dans la mise en place d'activités génératrices de revenus afin de réduire leur vulnérabilité économique les exposant au sexe pour la survie dans les villes de Kongoussi, Kaya, Dori et Tougouri ;
- Contribuer à la sensibilisation sur les risques sanitaires induits par les conditions de vie précaires à la fois sur les sites d'abris temporaires que dans les zones d'habitats spontanés de façon générale et sur la propagation de la pandémie du COVID-19 de manière spécifique ;
- Renforcer les connaissances et les aptitudes des communautés locales et résidentes des cités de logements convenables sur l'atténuation des impacts environnementaux.

IV : Résultats attendus de la mission

Au terme de la mission qui sera confiée à une structure associative locale, il est attendu les résultats majeurs ci-dessous :

- Des femmes et jeunes filles issues de communautés autochtones et des populations déplacées internes sont formées sur des activités génératrices de revenus afin d'accroître leur résilience socioéconomique dans les villes de Kaya, Dori, Kongoussi et Tougouri ;
- Des initiatives locales de micro-cluster d'entreprises sont enclenchées/promues par les communautés autochtones et populations déplacées internes ;
- Des campagnes de sensibilisation à l'attention de communautés locales autour des questions d'hygiène, de salubrité publique, environnementale et singulièrement autour de la pandémie à coronas virus (COVID-19) sont mises en place ;
- Des actions de renforcement de capacités pour la promotion de l'économie verte à travers la valorisation des déchets solides, sont développées à l'attention de communautés locales et spécifiquement à l'endroit des communautés autochtones et de PDIs vivant dans les cités de logements construits dans le cadre du projet et ce à l'échelle de chaque ville.

V : Responsabilités

L'Organisation de la Société civile (OSC) ou l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) qui sera sélectionnée pour la conduite de la mission aura en concertation avec les Cellules Municipales de Résilience Urbaine (CMRUs) de chacune des communes pour missions de :

- Proposer un nombre adéquat de personnes à former, aligné sur la méthodologie de formation ;

- Définir les critères de sélection des bénéficiaires, conjointement avec les CMRU, pour les actions de renforcement des capacités en matière d'activités génératrices de revenus et autres activités (le cas échéant) ;

En matière de renforcement de la résilience socioéconomique :

- Identifier des activités génératrices de revenus porteuses dans le contexte de la crise sécuritaire et humanitaire et les capacités des femmes qui peuvent être mises en œuvre par des communautés vulnérables issues des autochtones et des PDIs ;
- Organiser la concertation avec chaque CMRU, la validation des listes d'activités génératrices de revenus porteuses ;
- Développer des modules de formation autour d'activités génératrices de revenus porteuses identifiées ;
- Faciliter les communautés autour de micro- clusters d'entreprises axées sur la création d'une alliance productive.

En matière de la protection environnementale et la création d'emplois verts et une économie verte circulaire basée sur la valorisation des déchets et reverdissement des espaces urbains

- Organiser des sessions de formation sur la chaîne de gestion (incluant la collecte, le tri et le recyclage) des déchets ménagers à l'endroit des communautés vulnérables vivant dans les cités des logements convenables construites ;
- Acquérir et mettre à la disposition des équipements de collectes de collecte, de tri et de recyclage des déchets pour les des groupements communautaires (Coopération d'habitation et de Valorisation des Déchets) ;
- Concevoir et organiser des activités de sensibilisation (par exemple dans les écoles, qui ont bénéficié des investissements du projet ; mais aussi pour les femmes bénéficiaires du projet) sur l'importance de la protection de l'environnement et les ressources naturelles ;
- Acquérir et installer des poubelles sur les espaces publics dans les zones d'influences d'implémentation du projet ;
- Organiser des activités de plantation et d'entretien d'espaces verts dans les espaces publics dans les quartiers du projet ou à proximité, sur proposition et en coordination avec la CMRU.

En matière de lutte et prévention des risques de violences basées sur le genre

- Organiser des foras communautaires de sensibilisation sur les VBG dans les zones d'habitats informels à forte concentrations de PDIs et au sein des SAT (e.g. Théâtres forums sur les VBG) ;
- Développer une stratégie de communication autour des VBG, y compris concevoir et diffuser des messages clés à diffuser dans les médias locaux sur les risques de VBG (y compris dans les langues locales) ou des supports d'information autour des VBG ;
- Organiser des sessions de formation à l'endroit des acteurs des structures régionales et provinciales de référencement sur comment réduire les VBG aux niveaux de Kaya, Kongoussi et Dori.

En matière de promotion de l'hygiène, de la salubrité publique environnementale et de santé

- Organiser des campagnes de sensibilisation à l'endroit des communautés PDIs et autochtones sur de bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement du cadre de vie ;
- Organiser des actions de salubrité publique environnementale au niveau des espaces publics (écoles, centres de santé ; espaces verts, jardins publics etc...) ;
- Concevoir et diffuser des messages pertinents sur les bonnes pratiques en matière d'hygiène et de salubrité publique environnementale ;
- Organiser en lien avec les services régionaux et/ou provinciaux de la santé, des campagnes de sensibilisation pour la prévention de la propagation du Covid-19 ;
- Mettre à la disposition des communautés des matériaux de lutte et de prévention contre le Covid-19.

VI : Expériences requises

- Pour la conduite de la mission, il sera fait appel à une Organisation de la Société civile (OSC) ou à une Organisation Non Gouvernementale (ONG) présente ou représentée dans le Centre Nord ou dans le Sahel, notamment dans l'une des quatre villes du projet (Kaya, Kongoussi, Tougouri et Dori) ;
- L'Organisation de la Société civile (OSC) ou l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) devra jouir d'une expérience pratique de collaboration avec des acteurs humanitaires pour la conduite de la mise en œuvre d'activités similaires dans les zones du Centre Nord et du Sahel ;
- Elle devra justifier d'une expérience de 2 ans au moins et disposer d'une structure organisationnelle réelle sur le terrain et disposer d'une grande capacité dans la mobilisation sociale autour d'activités similaires à celles énumérées dans les présents termes de référence ;
- Une expérience de travail avec au moins une agence des Nations Unies et donc une connaissance des procédures des Nations Unies serait un atout important ;
- L'OSC ou l'ONG devrait pouvoir justifier d'une bonne capacité de gestion financière certifiée (selon les critères en bas) par des états financiers et justifier d'un personnel qualifié à même de faire un maillage intégral de la zone d'intervention du projet ;
- Enfin l'Organisation de la Société civile (OSC) ou l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) devrait être reconnue au niveau du Secrétariat Permanent des organisations non gouvernementales (SPONG) et/ou du Ministère en charge des libertés publiques.

Critères de sélection additionnels (niveau organisation) :

Critères	Details de soumission / Documents requis
Status légaux	<ul style="list-style-type: none">• Certificats d'enregistrement par exemple ;• Preuve d'enregistrement dans le pays d'origine ;

Profil de l'organisation et détails	<ul style="list-style-type: none"> • Profil et structure clairs de l'organisation incluant : <ul style="list-style-type: none"> ○ La vision, la mission et les objectifs de l'organisation ; ○ La structure du management ; ○ Les membres du Conseil d'administration dûment certifiés par le Secrétariat ou le document équivalent ; ○ Preuve de l'affiliation à une organisation professionnelle.
Capacité financière	<ul style="list-style-type: none"> • Etats financiers de la compagnie auditée (états des feuilles de balance et revenus)
Compte bancaire exclusif	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation voudra-t-elle ou sera-t-elle capable d'avoir un compte bancaire séparé pour recevoir les fonds de UN-Habitat ?
Intégrité et Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation devra compléter et soumettre un formulaire pour partenaire • Fournir le profil du dirigeant, du Conseil d'administration et du Chef des finances

Critères	Détails de soumission / Documents requis	Pourcentage
1. Capacités techniques		30%
<p>1.1. L'organisation dispose-t-elle d'une expérience pertinente et prouvée dans l'exécution d'activités dans les zones du projet ? A-t-elle dirigé des projets dans le passé avec des complexités techniques et financières similaires ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Liste des projets exécutés au cours des deux dernières années (valeur, localisation, donateurs, nature des projets, niveau d'exécution (Finalisé ou en cours)) • Démontrer comment les expériences des autres projets sont pertinentes dans l'exécution du présent projet • Références des précédents donateurs 	

<p>1.2. Est-ce que l'organisation dispose d'un staff technique qualifié avec des expériences et compétences techniques requises par le projet ? Quelle est la taille de l'équipe, type, qualification et background en éducation ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CV de l'équipe de management, de l'équipe technique ou non technique qui sera impliquée dans le projet • Combien de personnes du staff technique avez-vous dans le pays concerné pour l'exécution du projet ? Y-a-t-il une assurance raisonnable que le staff technique requis pour le projet sera toujours disponible ? 	
<p>1.3. L'organisation a-t-elle un clair et fort lien constitué, identifiable et pertinent avec la population ciblée par le projet ? A-t-elle la capacité d'impacter sur la population ciblée et sur les problèmes ? A-t-elle une forte présence sur le terrain (spécialement dans les villes du projet) et pour combien de temps / depuis quand ? A-t-elle la capacité adéquate de travailler avec les zones clés / régions ou les activités terrains proposées seront implémentées ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démontrer, décrire et fournir des preuves d'une présence locale opérationnelle, incluant le lien et la capacité d'impacter la population ciblée 	
<p>1.4. L'organisation possède-t-elle les facilités physiques, l'équipement de bureau, de transport, etc., pour mettre en œuvre les activités ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir la localisation du bureau, des facilités, des véhicules et des équipements bureautiques localement disponibles pour exécuter le projet 	
<p>1.5. Est-ce que l'organisation a des procédures formelles pour évaluer l'exécution du projet (par exemple milestones, outputs, dépenses, ...) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des politiques et procédures formelles d'évaluation de projet 	
<p>2. Capacités financières et administratives</p>		20%
<p>2.1. Est-ce que l'organisation a été en opération pendant une période d'au moins deux ans pour démontrer la pertinence de sa durabilité financière ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Donner le nombre d'années d'opération • Etats financiers pour les deux dernières années 	

<p>2.2. L'organisation dispose-t-elle d'un staff financier qualifié ? Est-ce que l'actuel système de comptabilité informatisé a la capacité de collecter et fournir des rapports financiers séparés sur les activités exécutées dans l'accord de coopération ? A-t-elle des systèmes et pratiques pour évaluer et reporter les livrables et dépenses dans les délais et budget accordés ? A-t-elle le minimum de ségrégation des fonctions en place (séparation entre le management du projet, finance/comptabilité et bureau exécutif)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CV de l'équipe clé de finance et comptabilité • Description, caractéristiques clés et moyens de contrôles du système de comptabilité utilisé ? • Structure de l'organisation / organigramme 	
<p>2.3. L'organisation a-t-elle des procédures d'achats transparentes et compétitives ?</p>	<p>Copies des politiques et procédures. Les procédures doivent montrer comment le partenaire gère les acquisitions localement</p>	
<p>2.4. L'organisation dispose-t-elle des procédures formelles et de contrôle pour mitiger les fraudes comme les multiples signatures sur les comptes bancaires, signalement, poursuite des incidents de fraude ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les mesures de contrôle anti-fraude et fournir les procédures formelles 	
<p>3. Proposition technique</p>		<p>50%</p>
<p>3.1. La proposition technique semble-t-elle et répond -t-elle de manière adéquate aux spécifications et conditions ?</p>	<p>Document de proposition technique (insérer le lien)</p>	
<p>3.2. La méthodologie proposée pour la mise en œuvre du projet est-elle adaptée aux contexte et audience spécifiques locales (PDIs et personnes en situation de vulnérabilité)</p>		
<p>3.3. Le contenu proposé pour les différentes thématiques sont-elles alignées aux standards et directives du système des Nations Unies ?</p>		
<p>3.4. Le partenaire propose-t-il des innovations (sur les renforcements de capacités, les campagnes de sensibilisations) qui aideront aux changements de comportement ?</p>		
<p>Scores cumulés pour les ratios</p>		<p>100%</p>

VII : Durée de la mission

La mission a une durée de 5 mois